

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2014  
(convocation du 21 novembre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick  
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h  
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques  
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h  
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30  
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine  
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50  
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20  
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique  
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10  
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud  
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30  
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25  
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle  
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric  
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30  
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30  
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge  
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

#### **EXCUSES :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Cycles et Manivelles - Subvention de fonctionnement 2014 -  
Décision - Autorisation**

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la politique vélo de La Cub validée en octobre 2012, le plan d'action prévoyait le développement d'actions de promotion du vélo et de mise en place de services aux usagers. Dans le prolongement de ces objectifs, la création de maisons du vélo sur le territoire devait permettre de développer la pratique cyclable. Ces espaces offrant des services de conseil, location et réparation constituent un levier incontournable pour les usagers actuels ou futurs.

En 2013, à la demande de la Ville de Bègles, La Cub a engagé une étude de faisabilité d'une maison du vélo à Bègles. Le site de l'ancienne cinémathèque communale a été retenu pour accueillir ce futur équipement. Une délibération spécifique du Conseil de Cub doit par ailleurs permettre d'attribuer à la ville de Bègles une subvention d'investissement pour l'aménagement et l'équipement de ce local.

S'appuyant sur les conclusions de l'étude de faisabilité, la Ville a lancé un appel à candidature, pour identifier un gestionnaire associatif pour la future maison du vélo de Bègles qui ouvrira en mai 2015.

L'association Cycles et Manivelles a été retenue par la Ville de Bègles. Crée en 2013, elle a pour objet la promotion active du vélo et devra animer cet équipement.

**Actions de l'association Cycles et Manivelles pour l'année 2014**

Depuis sa création l'association se développe et souhaite répondre pour 2014 à trois objectifs grâce au recrutement d'un coordinateur:

- La conception et la réalisation d'un atelier mobile participatif. Cet atelier a pour objectif de favoriser la pratique du vélo au quotidien grâce à une meilleure connaissance de la mécanique. Il doit permettre aux habitants d'apprendre à entretenir et réparer leur vélo et d'échanger sur les pratiques cyclables.

Il est composé d'un triporteur qui peut se déplacer dans les quartiers, dans les zones d'emplois ou à l'occasion d'évènements. Des interventions en milieu scolaire sont également programmées.

- La communication, avec le développement d'outils qui permettront de préparer l'ouverture de la maison du vélo de Bègles. Il s'agit de concevoir la charte graphique, de développer le site internet de la structure et d'animer une page Facebook.
- La recherche de partenariats techniques et financiers. Sur le territoire de la Ville et de La Cub, l'association souhaite créer des liens associatifs et techniques (ressourceries, cyclotourisme, centre sociaux et de loisirs, établissements scolaires...) pour mettre en œuvre ses objectifs et rechercher des partenariats avec différents acteurs publics et privés pour diversifier ses sources financières.

La convention annexée au présent rapport a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et plus particulièrement, les modalités de participation de la Communauté urbaine au financement du programme d'action de Cycles et Manivelles pour l'année 2014.

Le partenariat conclu avec l'association Cycles et Manivelles englobe également une visibilité de la Communauté urbaine dans les conditions décrites à l'article 7 de la convention annexée au présent rapport à l'occasion de l'ensemble des initiatives prévues dans le plan d'action objet de la présente convention.

#### **Montant de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2014**

Pour l'année 2014, la participation de la Communauté urbaine au financement des actions s'élève à 9 200 €, correspondant à 47 % du budget prévisionnel de 19 350 € hors bénévolat.

Ce financement s'inscrit dans le cadre des contrats de co-développement qui prévoient dans le cadre de l'avenant « politique vélo » validé en octobre 2013, le financement en investissement et en fonctionnement du projet de maison du vélo de Bègles.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames et Messieurs de bien vouloir si tel est votre avis d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** la délibération n°2000/0839 en date du 26 mai 2000 approuvant le plan de déplacements urbains,

**VU** la délibération n°2011/0084 en date du 11 février 2011 approuvant le plan climat,

**VU** la délibération n°2012/0760 en date du 26 octobre 2012 approuvant la politique vélo de La Cub,

**VU** la délibération n°2013/0776 approuvant l'avenant politique vélo des contrats de co-développement,

**Entendu le rapport de présentation,**

**Considérant que** le recours à cette structure répond aux demandes et aux objectifs de la Communauté urbaine dans le cadre de sa politique vélo, et participe à la poursuite des objectifs du plan de déplacements urbains et du plan climat ;

**Considérant que** l'association Cycles et Manivelles participe à la promotion de l'usage du vélo sur l'agglomération bordelaise.

## **DECIDE**

**Article 1** : de l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 9 200 € pour un budget prévisionnel de 19 350 € autitre de l'année 2014 ;

**Article 2** : d'approuver le projet de convention annexé au présent rapport ;

**Article 3** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention de partenariat entre La Cub et l'association Cycles et Manivelles, et les actes afférents ;

**Article 4** : que le montant de 9 200 € sera imputé sur le budget principal CDR KC 00 - Opération 05P116O001 « VELO » - Chapitre 65 - Compte 6574 - Fonction 822.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,

La Vice-Présidente,

Mme. BRIGITTE TERRAZA

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2014